**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 17 (1929)

**Heft:** 304

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-259678

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Une invitation de la Croix-Rouge allemande.

La Croix-Rouge allemande, très désireuse d'entrer en relations avec toutes celles des congressistes qui appartiennent aux organisations de Croix-Rouge de leurs pays respectifs, les prie de lui faire connaître leur intention de se rendre à Berlin, ceci afin qu'elle puisse leur souhaiter la bienvenue et leur montrer le travail accompli par elle susceptible de les intéresser. Adresse: Corneliusstrasse, 4 b), Berlin, W. 10.

## Comment se loger à Berlin.

Grosse question que se posent tout de suite celles qui font leurs plans pour participer à ce Congrès, et qu'effrayent, soit le coût de la vie, soit les grandes distances à franchir d'un quartier à l'autre de la capitale. Aussi toutes celles-là apprendront-elles avec plaisir qu'un Comité de logements s'est spécialement formé, qui procurera des logements à aussi bon compte que possible, soit dans des hôtels et des pensions, soit dans des familles. On peut s'adresser dès maintenant à ce Comité, dont la présidente est Mmc Louise de Leyden, Falkenried, 18, Berlin-Dahlem.

### Comptoir International et Comptoir de Librairie.

Ces deux comptoirs seront installés, pendant toute la durée du Congrès, d'abord à l'Hôtel Kaiserhof, pendant que travailleront les Commissions (12-16 juin), et ensuite aux Salles Kroll (17-23 juin). Le premier, qui sera fourni par les dons des différentes Associations affiliées à l'Alliance, présentera un caractère extrêmement pittoresque, puisque des vases égyptiens, des broderies roumaines, des tissages orientaux y voisineront avec des douceurs envoyées par divers pays, et qui tenteront la gourmandise internationale — notamment des chocolats suisses. — Le second réunira les publications d'intérêt féministe et féminin des Sociétés affiliées à l'Alliance, et présentera une belle collection d'œuvres dues à des femmes. C'est là sans doute que figureront les monographies de féministes, que va éditer le Bureau Bibliographique International.

## Délégations d'outre mer.

Alors que les pays européens commencent seulement maintenant à constituer leur délégation officielle au Congrès, estimant que, trois mois à l'avance, c'est bien assez tôt, on s'en est déjà préoccupé en Orient ou aux antipodes, et une importante délégation australienne quittera prochainement le lointain continent à destination de Berlin. Des Indes, on annonce comme déléguée Mrs. Shrimati Kamaladevi, bien connue comme professeur, et qui représentera également son pays au Congrès International d'Education à Genève, au mois d'août.

# Adresse télégraphique.

Le Comité berlinois d'organisation du Congrès (Ansbacherstrasse, 4, Berlin, W. 50) a adopté comme adresse télégraphique les mots: *Staatsbürgerin Berlin*, que sont priés d'utiliser tous ceux qui désirent correspondre par dépêche au sujet du Congrès.

pastel devait recevoir d'elle la commotion qui déclenche les vocations intérieures, à savoir, dans leur cas commun: *l'en-thousiasme de l'humanité*. <sup>1</sup>

#### M. Chaponnière écrit à son tour:

« Mme de Pressensé, avec ses formes timides, sa voix douce et tremblante, est, je crois, un volcan à peine recouvert de cendres chaudes... Sans cette timidité naturelle qui lui fait contre-poids, j'aurais peur de la généreuse témérité de cette âme distinguée. Vous ne sauriez croire à quel point elle brise les cadres, déborde les conventions... »

La dernière vision sera celle de la femme vieillissante et déjà presque aveugle — d'autant plus « voyante », — et de la grand'mère fraternelle, telle que M. Paul-Hyacinthe Loyson l'a fixée dans de beaux vers:

Dites, yeux où l'amour semble presque la vue...
... Sœur de tous nos enfants, chère aïeule ingénue ...
... Et j'ai pris dans vos mains, sur vos genoux posées,
J'ai pris — sans que votre œil vît quel don je vous dois —
Le lumineux trésor de votre âme embrasée
Que j'emporte, jaloux, l'abritant sous mes doigts. »

(A Mme de Pressensé aveugle, 1899.)

Mme de Pressensé fut beaucoup plus que la grande sœur

# Derci, Derlà...

## Une neuvième députée à la Chambre des Communes.

Nous enregistrons avec satisfaction la nouvelle qu'aux récentes élections complémentaires à Northlanarg, c'est une femme, Miss Lee (travailliste), qui a été élue par 15,711 voix contre 9,113 qui ont été au candidat conservateur, et 2.488 à la candidate libérale, Miss Mitchell. C'est la première fois, croyons-nous, que le cas se présente de deux candidates femmes opposées. N'est-ce pas dommage?

### In Memoriam.

Nous avons le grand regret d'apprendre le décès, survenu, il y a peu de jours, de Mlle Elisabeth Flühmann (Aarau), l'une des pionnière de nos idées dans son canton, et qui a, de même que sa collègue bernoise, Mlle Graf, exercé une profonde influence sur toute une génération de femmes à l'heure actuelle en pleine activité. Mlle Flühmann a été, en effet, pendant 35 ans, professeur d'histoire à l'Ecole normale de jeunes filles d'Aarau, et ce que fut cet enseignement, la probité, l'exactitude, l'objectivité qu'elle y apporta, mieux encore, le sens de la responsabilité morale de chaque individu, petit ou grand, à l'égard de la chose publique qu'il contribua à éveiller, l'obligation de se créer une pensée personnelle, qu'elle inspira à ses élèves — toutes celles qui ont eu le privilège de travailler sous son égide sont là pour en témoigner.

C'est de cette façon-là qu'à notre avis, Mle Flühmann fut suffragiste. Car, faut-il le dire? elle avait un peu peur de notre revendication, et se refusa jusqu'à ces dernières années à créer une Association suffragiste dans son canton. Le féminisme plus modéré et de portée générale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, dans le Comité de laquelle elle siégea pendant quelques années, sauf erreur, et des Frauenzentrale (ce fut elle qui contribua à créer celle du canton d'Argovie), lui convenait mieux. Enfin, nous lui devons pour une bonne part la fondation de notre confrère de langue allemande, le Schweizer. Frauenblatt, auquel elle consacra sans compter ses peines et sa sollicitude, et pour lequel elle écrivit régulièrement des chroniques de politique étrangère claires et documentées.

Personnalité marquée, sévère à elle-même comme aux autres, dont le valeur intellectuelle et morale se cachait derrière une modestie et une simplicité d'ascète, Elisabeth Flühmann a été une de celles dont le féminisme suisse-allemand peut se réclamer avec fierté.

## Comment nous sommes jugés aux Indes.

Une de nos amies nous communique l'extrait suivant d'un article intitulé *Le mouvement féministe hindou à Genève*, que publie *Stri Dharma*, l'organe officiel de l'Association des Femmes hindoues, et dû à la plume de Mrs. Margaret Cousins, que plusieurs d'entre

ingénue de ses nombreux petits-enfants. Non seulement elle les saisit à pleines têtes pour les introduire, tout vifs, dans les plus riants de ses livres (Une joyeuse nichée; Frères et sœurs), mais encore et surtout elle joua auprès d'eux le rôle de révélatrice, d'animatrice. L'ainée de ses petites-filles en particulier, par droit d'aînesse et aussi en raison d'affinités spéciales, a vécu longtemps et plus intimement auprès de Mme de Pressensé, à Paris; elle l'a vue de plus près,ce qui revenait à l'admirer davantage, et elle nous en dit simplement, passionément, avec l'accent qu'Elise de Pressensé y eût mis elle-même: « Elle était mon idéal; en même temps, mon amie la plus intime. »

Au travers de ces traits épars, de ces éclats de verres à facettes, la physionomie d'Elise de Pressensé commence à se dessiner, avec tout ce qu'elle comporte d'effacements et d'audaces, et c'est la physionomie d'une révélatrice du Christ transparente à la totalité de son message. Vous vous le rappelez, de sa solitude du Viez, la jeune Temme, heureuse et impatiente, avait jeté vers le mari qu'elle attendait ce cri étrange: Crois-tu qu'un bonheur si grand nous soit bon? A ce cri elle répondra elle-même, trente ans plus tard: « Il faut se sentir vivre, non plus dans un ou deux êtres de choix, mais dans le grand cœur de l'humanité; alors on n'est jamais seul. » De l'amour humain à l'amour divin!

Ce fut l'originalité de Mme de Pressensé d'avoir changé de camp, de s'être écriée, en portant sur la masse des malheureux, des pauvres et des laborieux, que leur labeur écrase, un regard

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le biographe de Fallot, M. Marc Boegner, écrit: « N'est-ce pas l'influence de Mme de Pressensé qui, prolongeant la secousse provoquée par les Paroles d'un Croyant, a fixé définitivement dans l'âme de Fallot l'enthousiasme de l'humanité? »

nous ont eu le plaisir de rencontrer et d'entendre à Genève l'été dernier:

« ... L'intérêt pour les femmes hindoues et pour l'Inde en général est très marqué ici, et le public suisse est très sympathique aux problèmes qui se posent pour ce pays. Les femmes suisses ont grand'peine à croire que les femmes hindoues sont tellement plus avancées qu'elles au point de vue des droits civiques et politiques; en Suisse, en effet, les femmes ne possèdent aucune forme de suffrage, ni politique, ni municipal, et ne sont pas admises dans les Conseils. La Suisse se considère pourtant comme une démocratie avancée, mais je la trouve seulement « mâle-ocratique » et complètement démodée dans sa façon de traiter ses femmes. Plusieurs d'entre elles qui appartiennent à la jeune génération commencent à s'impatienter, et j'ai eu le privilège d'entretenir leur ardeur pour l'obtention de leurs droits de citoyennes, en leur parlant de leurs sœurs hindoues.... »

En effet, ainsi que nous l'ont dit toutes les Hindoues que nous avons rencontrées, soit dans des Congrès internationaux, soit à Genève, la situation de la femme hindoue du Sud de la péninsule est bien supérieure à la nôtre. Dans le Nord, en revanche, elle est encore très inférieure; mais aussi, ni le Pendjab, ni le Radjpoutana ne se targuent d'être la démocratie la plus complète du monde...

# Les métiers féminins et leur apprentissage en Suisse

Les statistiques fédérales de 1920 indiquent un nombre considérable de femmes employées en Suisse dans l'industrie et les métiers. Ainsi, sur 1.658.172 artisans hommes et femmes, il y a 547.479 femmes, dont 172.394 sont chefs d'entreprises et 375.085 travaillent comme employées. Ce dernier chiffre comprend 16.337 apprenties et 22.935 femmes travaillant dans des établissements hospitaliers.

Ces 547.479 professionnelles de différents métiers se répartissent de la façon suivante:

Couturières 3	9.154	Coiffeuses 2.035
Lingères 1		Cigarières 6.849
Brodeuses		Brodeuses à la machine . 14.765
Confection pour hommes.	5.430	Chaussures 5.153
Blanchisseuses et repas-		Appareillage électrique . 19.746
seuses 1	4.113	Chocolatières 4.053
Tisseuses et tricoteuses .		Textile 26.586
Tisseuses de rubans	8.375	Filature 14.420
Modistes	4.085	

Pour ne citer que les professions qui occupent le plus grand nombre de femmes, il y a, de plus, 47.427 femmes

travaillant dans l'hôtellerie; 91.603 employées dans le service de maison; 7.484 cuisinières; 36.950 vendeuses; 10.209 gardemalades; 35.128 employées de bureau, et 15.399 institutrices.

Les femmes mariées sont en majorité parmi les blanchisseuses et repasseuses, seulement 44,9 % étant célibataires. Dans les autres métiers, le nombre des célibataires l'emporte, au contraire, de beaucoup sur celui des femmes mariées: ainsi, sur 100 lingères, 72,9 sont célibataires; sur 100 couturières,

plus des 3/4 ne sont pas mariées; etc., etc.

Vu le grand nombre de femmes exerçant ces métiers, la question de leur formation professionnelle est d'une importance extrême. Depuis la disparition des corporations, appelées aussi « abbayes », cette formation des apprentis comme des apprenties a été trop souvent négligée pendant assez longtemps. Les ateliers d'apprentissage de la maison Sulzer, par exemple, ne datent que de 1870. Mais des écoles professionnelles avaient été fondées un peu partout: l'École d'horlogerie de Genève en 1824, l'École des arts et métiers de Berne en 1828, le premier Technicum se crée à Winterthour en 1874, etc. Le premier en Suisse, le canton de Neuchâtel édicta une loi sur l'apprentissage, et depuis lors presque tous les autres cantons se sont donné une législation sur ce point spécial.

Dès 1892, des efforts ont été tentés pour introduire dans la Constitution un article donnant à la Confédération le droit de statuer des prescriptions uniformes dans le domaine des arts et métiers. Un article fut soumis à la votation populaire et rejeté. Légèrement modifié, il fut adopté en 1908 à une forte

majorité des électeurs et des cantons (art. 34 ter.)

Le développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel figure dès lors au premier plan des desiderata que cet article permet de réaliser. A la demande du Département fédéral de l'Economie publique, différentes Associations. l'Union suisse des Arts et Métiers surtout, lui envoyèrent force mémoires sur la question. Un premier avant-projet de loi fédérale fut discuté, remanié, et vient d'être publié sous forme d'un Message du Conseil Fédéral à l'Assemblée Fédérale. (Feuille fédérale, nº 46.)

Le but de cette loi étant de fournir aux diverses professions des recrues bien préparées, il ne s'agit donc pas ici de protection des apprentis. Mais, allant plus loin que les lois cantonales existantes, ce projet de loi ne s'applique pas seulement aux apprentis proprement dits, mais encore aux personnes avant appris leur métier sans apprentissage régulier. Il renferme des dispositions intéressantes sur le préapprentissage. Les cours de préapprentissage sont une institution qui a donné de bons résultats là où elle s'est implantée (Bâle, 1922, pour les travailleurs du bois et des métaux; Berne, 1927, pour les maçons). C'est une

presque divin de solidarité, — de partialité« Mon cœur est avec eux »; et encore, plus pathétique: « Je voudrais être anathème pour eux »; et encore: « Nous devons achever les souffrances de Celui qui a souffert pour l'humanité depuis le commencement du monde. » Elle porta le poids de toute la souffrance du monde. Elle fut socialiste et même révolutionnaire, par amour.

M<sup>mc</sup> de Pressensé, on le sait, avait préludé à l'angoisse sociale par la crise de la pensée. Etreinte dans le corset de plâtre d'une religion toute dogmatique qu'elle nu parvenait pas à « vivre », elle avait rencontré à l'heure providentielle la personnalité et l'œuvre de Charles Secrétan, toutes deux cordiales, et qui toutes deux l'avaient « délivrée ». Plus tard, elle passa de la lutte pour la pensée, inextricable, à l'action qui ramène au Christ vivant! Aussi bien n'était-ce pas pour mieux guider son grand ami, le peuple de France, qu'elle avait désiré croire? De la « foi d'adhésion » qui devait demeurer difficile à sa sincérité intransigeante, elle se laissa glisser dans la « foi d'abandon », dans cet « océan de l'amour de Dieu », immense comme la misère à sauver, et beaucoup plus encore. Qu'il faisait bon y laisser choir la plupart des problèmes où elle s'abimait!

La plupart... Mme de Pressensé écrit en effet: « L'aumône ce terrible problème, est de ceux que nous n'avons pas le droit de laisser tomber comme tant d'autres dans l'océan de l'amour de Dieu. » Il y fallait une solution humaine et ac-

tuelle. « Ce qui doit être peut être », tel est son mot d'ordre. N'est-ce pas pour échapper à cette hantise de l'aumône et de sa contre-partie: l'odieux privilège, que Mme de Pressensé fonda, presque sans le savoir, la série de ses institutions sociales, cette œuvre de la Chaussée du Maine, comparable dans ses bifurcations imprévues et l'épaisseur de ses frondaisons à l'arbre immense qui figure, dans l'Evangile, le royaume de Dieu?

C'était au lendemain de la Commune, dont elle a dit magnifiquement: « Le péché de ce peuple me semble être le nôtre avant d'être le sien. » Elle s'était convaincue que les Révolutions sont impuissantes à assurer l'épuration d'une société. Brisée, et sentant brisé aussi son idéal, elle se définissait ellemême comme une « socialiste sans espoir ». Parmi les familles ouvrières que visitait Mme de Pressensé, un certain nombre se trouvaient privées de leurs chefs, qui avaient été, dans ces lendemains de tourmente, fusillés ou déportés; l'amertume habitait tous les cœurs, la misère tous les logis. « Souviens-toi! » clamait la mère exaspérée à son enfant. Qui est-ce qui disait que Mme de Pressensé était désormais sans espoir? Elle inaugurait, en automne 1871, à la Chaussée du Maine, son terrain d'action, une œuvre d'assistance par le travail, à savoir tout d'abord un ouvroir pour mères de famille, qui livrait du travail susceptible d'être exécuté à domicile. Ces mères de famille amenèrent leurs enfants à Mme de Pressensé, de ce geste confiant qui est tout Paris; et ce furent peu à peu les écoles du